

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 12/12/2023

BROCELIANDE - ALH BROCELIANDE rappelle Rouleau de mousse de canard au Porto de Qualité supérieur



- Noms des modèles ou références concernés : Rouleau de mousse de canard au Porto de Qualité supérieur
- Marque : GRAL et sans marque
- GTIN 3700133917028 Lot 1217857 Date de durabilité minimale entre le 20/01/2024 et le 22/01/2024
- Conditionnements: produit tranchage
- Date début/fin de commercialisation : du 04/12/2023 au 06/12/2023
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 22 136 007 CE
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : RHF

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Les autocontrôles ont mis en évidence une présence bactériologique
- Risques encourus par le consommateur : Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)
 Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)

QUE FAIRE?

- Conduite à tenir par le consommateur : Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 2 décembre 2024

CONTACT

• Numéro de contact : 0296253880

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

